



# Le thé des poissons

Piret Raud

Des carottes qui rêvent, des champignons qui mangent leur chapeau ... Les nouvelles de Piret Raud nous présentent des légumes, des fruits et des champignons surprenants et amusants. Ils sont dessinés à la plume ou au feutre noir fin avec légèreté et humour.

## Proposition de pratique artistique :

### Drôles de fruits

<u>Passage ou illustration</u>	<u>Objectif</u>	<u>Œuvres de référence</u> Faire ctrl+clic pour suivre les liens
Pages 33, 34, 37...	Inventer et représenter un fruit, un légume u un champignon dans une posture suscitant surprise et amusement.	 Magritte Les pommes masquées - 1966  Magritte La grande table – 1962
<b>Matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ du papier de format A4</li> <li>➤ des crayons à papier</li> <li>➤ des porteplumes avec de l'encre de Chine ou des feutres fins noirs</li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer aux élèves de jouer au « cadavre exquis » en choisissant un nom puis un adjectif ou un complément du nom, ensuite un verbe conjugué à la troisième personne du singulier.</li> <li>• Après avoir présenté le livre, revenir sur les pages indiquées.</li> <li>• Etablir ensemble une liste de fruits, de légumes et de champignons.</li> <li>• Reprendre les petites phrases obtenues en jouant au cadavre exquis et remplacer les noms par un fruit, un légume ou un champignon. <i>Par exemple, « Le chat du voisin chante. » deviendra « Le concombre du voisin chante. »</i></li> <li>• Proposer aux élèves de dessiner ces phrases au crayon à papier ; Puis, lorsqu'ils sont satisfaits, de les repasser à l'encre noire.</li> </ul>	
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En quoi chaque dessin est-il drôle ou surprenant ?</li> <li>• Regarder les œuvres de René Magritte. Sont-elles amusantes, étonnantes ? Quelles phrases dues au hasard pourrait-on leur associer ?</li> <li>• Regarder la petite animation réalisée par un CP, « A la salade », présente sur le DVD du répertoire de l'année 2016-2017.</li> </ul>	